

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Hospice général favorise la mobilité douce

(Genève, le 3 octobre 2007)

L'Hospice général a mis sur pied un plan de mobilité qui encourage ses collaborateurs à se déplacer de façon respectueuse de l'environnement. La politique des forfaits de déplacements a été revue. Des vélos, des abonnements de transports publics et la définition d'une zone écomobile favorisent une utilisation rationnelle des moyens de transports.

70% des collaborateurs de l'Hospice général, soit 700 personnes, effectuent des déplacements professionnels. Les quatre cinquièmes des trajets couvrent moins de 5 kilomètres. Les 570.000 kilomètres effectués annuellement engendrent des émissions de CO2 de quelque 210 tonnes.

Une enquête effectuée en 2006 a montré que 76% des collaborateurs sont prêts à utiliser le vélo pour leurs déplacements professionnels. 69% des collaborateurs sont d'accord d'abandonner un moyen de transport motorisé en faveur de la marche pour autant qu'ils puissent recourir, de cas en cas, à d'autres moyens de transports.

Dans le double but d'encourager des modes de transports respectueux de l'environnement et d'adapter son système d'indemnités aux nouvelles dispositions de la loi cantonale sur le personnel de l'Etat, l'Hospice général a pris les mesures suivantes:

- Mise à disposition d'abonnements de transports publics Unireso nominatifs au personnel se déplaçant régulièrement
- Mise à disposition d'abonnements Unireso transmissibles dans les 55 lieux de travail de l'institution
- Rabais de 300 francs par an pour les abonnements Unireso personnels des collaborateurs
- Mise à disposition de cinq vélos sur deux sites pilotes (Rive et 45-47, rue de Lausanne)
- Mise à disposition d'une voiture en auto-partage à Rive
- Attribution des indemnités de déplacement en fonction des besoins avérés. Les forfaits sont réservés aux personnes parcourant plus de 2000 km par an, les autres déplacements étant remboursés sur la base de note de frais.

Une «zone écomobile» a été définie au centre ville dans laquelle l'utilisation des Transports publics et du vélo est encouragée.

Pour tout renseignement complémentaire: Serge Mimouni, directeur des Ressources humaines, Tél. 022 420 51 60.

Ce communiqué de presse se trouve sur la page d'accueil du site internet de l'Hospice général: www.hospicegeneral.ch